



Extract of Vivre en Comminges

<http://vivreencomminges.org/Historique-depuis-2002.html>

# Historique depuis 2002

- Alertes en Comminges - FORET de Saint-André / Fabas / Lilhac / Salherm -

Publication date: lundi 9 octobre 2006

---

**Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés**

---



## Autres pages sur la forêt :

- [Les cartes de la forêt](#)
- [Le projet extravagant de 2006](#)
- [Le projet de la Communauté de Communes d'Aurignac de 2002](#)

**Depuis 2002, 470 hectares de la forêt de Saint-André / Fabas sont à vendre par la SCFAFA\* qui est une société d'investisseurs belges.**

La forêt est gérée par Gilles BARREAU de la société *If consultants - Ingénierie Forestière et Agricole*. La communauté de communes d'Aurignac avait projeté son achat avec l'aide de l'état, la région et le département dans le but d'accueillir le public, conserver et exploiter durablement la forêt. Le projet était fortement soutenu par Jean de GALARD, le maire de Saint-André. ([voir le projet de la Communauté de Communes](#))

Malgré une promesse d'achat, la délibération 122 (25 novembre 2004) du **conseil de la Communauté de Communes d'Aurignac** **vote l'abandon du projet d'achat** (vote en deux fois : 20 pour, 20 contre puis 20 pour, 21 contre), le maire de Saint-André, fervent promoteur du projet, était absent ce jour-là pour raison de santé.

Le conseil de la Communauté de Communes d'Aurignac est composé de 54 représentants des conseillers municipaux de chaque commune (des suppléants sont prévus), le conseil est présidé par Jean-Luc GUILHOT (maire d'Alan). Lors des votes, la voie du président de la Communauté de Commune est déterminante en cas d'égalité.

Début 2006, des investisseurs hollandais projetaient d'acheter la forêt et de construire [500 résidences \(villas, appartements, hôtel\) ainsi qu'un golf 18 trous](#) . Après 6 mois d'attente, les mairies de Fabas et Saint-André refusent officiellement de se lancer dans la constitution d'un Plan local d'Urbanisme (PLU) sur leur commune. Le PLU est un document indispensable à la mise en place de lotissements. En octobre 2006, la SCFAFA décide de stopper les tractions avec les promoteurs du projet. Ainsi « le CA de la SCFAFA refuse absolument de s'engager dans un projet aux conséquences aussi lourdes et néfastes pour l'environnement socio-économique et écologique de la région ». ( [voir le courriel de la SCFAFA](#)). **Ce projet extravagant de golf et de ville de luxe est donc abandonné.**

En juin 2006, le collectif SAUVONS LA FORET s'est constitué. Il a diffusé des tracts d'information sur les conséquences néfastes de ce projet, interrogé les mairies (sur 42 communes, seul [le maire de Saint-André a répondu](#) !) et a organisé un débat sur l'avenir de la forêt.

En septembre 2006, à l'initiative de la mairie de Saint-André, l'ancien projet de la Communauté de Commune d'Aurignac est repris dans le cadre d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU). **Ce SIVU est créé dans le but d'acheter et gérer la forêt, il sera ouvert à toutes les communes du département de la Haute-Garonne**, une implication des communes avoisinant la forêt est fortement attendu.

En attendant un engagement des collectivités locales, la forêt est toujours en vente et son achat potentiellement ouvert pour d'autres projets loufoques ou pour une chasse privée et cloisonnée.

Angelo, octobre 2006  
collectif SAUVONS LA FORET  
[sauvonslaforet@no-log.org](mailto:sauvonslaforet@no-log.org)

\* **SCFAFA : Société Civile Forestière et Agricole de Fabas et Saint-André**

## Informations complémentaires :

Les prix des 470 ha de forêt mis en vente par la SCFAFA :	
Prix de vente 2006 (décidé en AG de la SCFAFA)	
4 millions Euros	26 millions de francs
8 500 Euros/ha	56 000 francs/ha
Prix de la promesse d'achat par la Communauté de Communes d'Aurignac 2004 : (Estimation ONF 2002)	
2,3 millions Euros	15 millions de francs
5000 Euros/ha	32 000 francs/ha